

## Rédaction-Publicité

39, rue de Nantes - Fougères  
Tél. 02 99 99 12 15  
redaction@chronique-republicaine.fr

actu.fr/la-chronique-republicaine  
Suivez-nous sur   



## LIFFRÉ

### CÉRÉMONIE. Nouveaux Liffréens



Vendredi 16 novembre, 37 nouvelles familles liffréennes ont répondu présent à l'invitation de la municipalité pour la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

### Une conférence sur le bien-être félin



Une trentaine de personnes a assisté à la conférence.

Vendredi 9 novembre, l'association « Les 4 Pattes du Pays de Liffré » a organisé une conférence-débat sur le bien être félin. Elle a été animée par Hilde Bjoerke-François, vétérinaire à La Bouexière. Une trentaine de personnes y ont assisté. Divers sujets ont été présentés par la vétérinaire : la responsabilité des propriétaires concernant l'identification, la stérilisation de leur chat en rappelant les contraintes d'avoir un animal pour faire ce choix d'adoption dans les meilleures conditions possibles. Elle a présenté l'origine du chat (il y a 10 000 ans) jusqu'à nos jours, d'où découle son lien à l'Homme, différent de

celui du chien.

Les questions de l'assistance ont porté principalement sur l'alimentation, qui doit être de bonne qualité, sèche ou humide, et pas « bas de gamme » pour limiter les soucis de santé. Certaines personnes s'inquiétaient d'avoir un chat en appartement, différents cas de figures ont été évoqués.

L'hygiène, la question de la contamination des enfants par les vers des chats a été évoquée. Puis les questions de gestion des comportements où chacun y est allé de son anecdote. L'association invite toutes personnes à adhérer ou proposer des temps de bénévolat.

## En bref

### LIFFRÉ

**Travaux rue Jules-Ferry.** Dans le cadre de la construction de l'immeuble Néotoa, des travaux de raccordement au gaz du bâtiment en construction ont lieu au bout de l'avenue Jules Ferry jusqu'au 30 novembre. Une voie de circulation sera supprimée nécessitant la mise en place d'un sens unique avenue Jules Ferry pendant la durée des travaux. L'accès aux restaurants scolaires est maintenu. Il a été validé de transférer provisoirement la gare routière actuelle sur le parking rue Pierre de Coubertin. Cela implique de condamner le parking du fond en semaine (parkings ouverts le week-end).

## ETUDE. Prison : vers une réunion publique à Liffré

Les élus de Liffré ont abordé le dossier « prison » et échangé avec des habitants venus au conseil. Le maire, Guillaume Bégué, prévoit une réunion d'information.

Le sujet « prison » s'est invité au dernier conseil municipal de Liffré, jeudi 15 novembre. Une délibération était à l'ordre du jour sur ce dossier, qui a fait l'objet d'un échange pendant près d'une heure et demie avec une soixantaine d'habitants venus demander des explications.

Au printemps dernier, la Ville de Liffré avait été sollicitée par les services de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, en charge de prospecter des terrains pouvant accueillir un nouvel établissement pénitentiaire à proximité de Rennes (*la Chronique du 27 septembre*). Une étude de faisabilité a donc été mise en oeuvre à Liffré. « Elle ne signifie pas projet », a rappelé le maire, Guillaume Bégué, précisant qu'il n'avait pas eu de retour à ce jour.

Les élus ont voté une délibération (25 voix pour, 4 contre) permettant au maire, Guillaume Bégué, « d'engager une démarche de négociation avec le ministère si l'Etat nous informait que le territoire de Liffré correspondait techniquement à l'implantation d'une maison d'arrêt ». Dans le cas contraire, « s'il n'y a pas d'aboutissement, le dossier est clos ».

Le maire souhaite rencontrer prochainement la nouvelle préfète pour obtenir des éléments supplémentaires. Sa démarche vise à « défendre l'intérêt de Liffré et trouver des alternatives et des compensations si nous acceptons ce projet ».

### « Aucun point positif »

Yannick Billieux, conseiller de l'opposition municipale, a renouvelé les arguments qu'il avait développés il y a quelques semaines (*la Chronique du 1<sup>er</sup> novembre*).



Une soixantaine de personnes s'est invitée à la dernière séance de conseil municipal, jeudi 15 novembre.

Pour lui, l'impact économique ne tient pas. « Il est faux de penser que cette prison va créer potentiellement 250 emplois sur Liffré. Le personnel pénitentiaire habite très rarement dans la commune pour des raisons évidentes de sécurité et est recruté au niveau national selon nos informations. Ce chiffre sera certainement très inférieur ». En conclusion : « Ce projet va marquer l'histoire de la ville s'il a lieu, il est donc important de ne pas prendre ce projet à la légère ».

Gaëtan Garreau, à l'initiative d'une pétition contre la prison ayant recueilli près de 770 signatures, a demandé la tenue d'une réunion publique afin de débattre sur le sujet. Pointant la « pollution sonore et visuelle » d'une potentielle prison, il a argumenté son opposition. « Je n'ai trouvé aucun point positif. L'A84 a apporté un avantage économique à Liffré. Une prison, cela va apporter quoi ? » Après d'autres interventions, il a poursuivi. « On a peur. Cette prison

ne nous apportera que des problèmes. Vous devez écouter vos concitoyens ».

Une dame a demandé si le lieu potentiel se trouvait à la Croix-de-la-Mission. Le maire a rappelé que la zone d'étude se situe « plutôt en continuité de la zone d'activité du côté de Lidl ».

D'autres personnes ont demandé la tenue d'un référendum. « Sur des questions comme celle-là, je ne suis pas fan », a répondu le maire, qui a accepté l'idée d'organiser une réunion publique après sa rencontre avec la préfète.

« Si, partout et à chaque fois, les gens et les élus disent "pas de ça chez nous", on avance comment dans ce pays ? a demandé Loïg Chesnais-Girard, conseiller municipal et président de la Région. Ayez confiance dans vos élus. On entend et on ressent les inquiétudes. Le maire a le mandat pour négocier au mieux pour les Liffréens ».

Benoît FOUQUE

## LIFFRÉ-CORMIER. Un « contrat de territoire lecture » pour trois ans

Liffré-Cormier communauté (L2C) et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ont signé une convention de « contrat de territoire lecture » (CTL) sur 2018-2020. Ce dispositif a été mis en place par le Ministère de la Culture. Deux CTL ont été signés en l'Ille-et-Vilaine sur les sept dénombrés en 2018 dans la Région.

En mai dernier, les neuf bibliothèques/médiathèques de la communauté de communes ont mis en place un réseau commun permettant à 7300 lecteurs partager 83 000 documents (avec ceux de la médiathèque départementale). Une navette a été créée pour acheminer les documents d'un site à un autre. « Grâce au catalogue collectif, chaque lecteur peut récupérer un document sur l'ensemble du réseau, le réserver et choisir son lieu de retrait, selon le principe de la libre



Benoît Michot, vice-président de Liffré-Cormier communauté, a signé le contrat avec Denis Olagnon, secrétaire général de la préfecture, en présence des élus de la communauté de communes.

circulation des documents », précise le contrat.

Benoît Michot, vice-président culture, communication et numérique à L2C, a énuméré les objectifs du contrat lecture : « le développement des ressources numériques et des

infrastructures, des actions culturelles et de l'éducation artistique en médiathèques, ainsi qu'un schéma d'accessibilité aux personnes handicapées ». Sur ce point, le portage de documents à domicile est envisagé.

« La lecture est quelque chose de fondamental, c'est un plaisir et cela structure le développement », a complété Denis Olagnon, secrétaire général de la préfecture, ajoutant que ce dispositif se destine aussi à « faire émerger des partenariats locaux, aller vers les publics a priori les plus éloignés du livre, l'ouverture de la lecture vers d'autres dimensions avec le numérique et cela peut être l'occasion de travailler sur le lien social et intergénérationnel ».

Le CTL est piloté par un comité réunissant les représentants de la communauté de communes et de l'Etat. L2C dispose de 15 000 € pour remplir les quatre axes du dispositif que l'Etat subventionne à parité (15 000 €). Le réseau des médiathèques disposera ainsi d'un budget de 30 000€ chaque année pendant trois ans.